

# CONDITIONS GENERALES EASYMOVIE

Version en date du 09 septembre 2019

Si le client identifié dans les Conditions Particulières (le « **Client** ») est situé aux Etats-Unis, les présentes conditions générales (les « **Conditions Générales** ») sont conclues entre la société de droit américain EasyMovie Inc., incorporée dans l'Etat du Delaware sous le numéro 6331184 et dont le siège social est situé sis 401 Lafayette Street e6 New York, NY 10003 et le Client.

Si le Client est situé en dehors des Etats-Unis, les Conditions Générales sont conclues entre My Easy Movie, société par actions simplifiée au capital de 58 380 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 791 945 801, dont le siège social est situé 122 rue de Rivoli 75001 Paris et le Client.

EasyMovie et MyEasyMovie sont identifiées ensemble dans ces Conditions Générales par « **EasyMovie** ».

## Article 1. Définitions

Tous les termes ci-après définis commençant par une majuscule sont utilisés avec le sens suivant :

« **Application EasyMovie** » : désigne l'application développée et éditée par EasyMovie (comprenant les mises à jour, évolutions et correctifs livrés par EasyMovie).

« **Conditions d'Utilisation** » : désigne les conditions d'utilisation que les Utilisateurs doivent accepter au moment de leur première utilisation de l'Application EasyMovie telles que reproduites en annexe 3.

« **Conditions Particulières** » : désigne les bons de commande émis par le Client et validés expressément par EasyMovie ou les devis émis par EasyMovie et acceptés par le Client.

« **Contrat** » : désigne les Conditions Générales, les Conditions Particulières et les éventuels avenants conclus entre EasyMovie et le Client.

« **Contenus** » : désignent toutes les informations, données, vidéos, photographies, images et sons que le Client souhaite diffuser dans une Vidéo.

« **Paramétrages Client** » : désigne les paramétrages de la Plateforme EasyMovie ou le développement de fonctionnalités effectués par EasyMovie pour les besoins du Client conformément aux Conditions Particulières.

« **Plateforme EasyMovie** » : désigne la plateforme développée par EasyMovie (comprenant les Paramétrages Client, mises à jour, évolutions et correctifs livrés par EasyMovie), hébergée sur le Serveur et permettant au Client d'utiliser l'Application EasyMovie et les Services conformément au Contrat.

« **Serveur** » : désigne le serveur situé en Irlande, exploité par EasyMovie, sur lequel sont déployées l'Application EasyMovie et la Plateforme EasyMovie, et permettant la fourniture des Services.

« **Services** » : désignent les services fournis par EasyMovie et décrits dans les Conditions Particulières.

« **Titres de Musique Premium** » : désigne les titres de musique mis à la disposition du Client par EasyMovie, pouvant être synchronisés et utilisés avec les Vidéos réalisées via l'Application EasyMovie conformément à l'article 5.2 des Conditions Générales et en contrepartie du paiement de la redevance définie

dans les Conditions Particulières ou dans l'Application EasyMovie.

« **Titres de Musique Libre de Droit** » : désigne les titres de musique mis à la disposition du Client par EasyMovie à titre gratuit et pouvant être utilisées dans les Vidéos réalisées via l'Application EasyMovie conformément à l'article 5.2 des Conditions Générales.

« **Utilisateur** » : désigne (i) les personnes identifiées et autorisées par le Client pour administrer la Plateforme EasyMovie et (ii) les personnes identifiées et autorisées par le Client à utiliser l'Application EasyMovie.

« **Vidéo** » : désigne le résultat obtenu par le montage effectué via l'Application EasyMovie ou par EasyMovie, selon le cas, à partir des Contenus du Client.

## Article 2. Objet

L'objet du Contrat est de définir les conditions dans lesquelles EasyMovie autorise le Client à utiliser l'Application EasyMovie, la Plateforme EasyMovie et ses Services. Le Client s'engage à respecter et à faire respecter le Contrat par ses Utilisateurs pendant toute la durée du Contrat.

Toute prestation et offre de EasyMovie s'effectuent exclusivement sur la base du Contrat, à l'exclusion des conditions générales du Client. EasyMovie se réserve le droit, à tout moment, de modifier, changer ou mettre à jour périodiquement les Conditions Générales. Le Client doit accepter la version modifiée des Conditions Générales avant toutes commandes de Services ultérieures confiées à EasyMovie. Les parties acceptent d'écarter entièrement les conditions de services, financières et de licence de Google et d'Apple éventuellement applicables du fait de la distribution de l'Application EasyMovie sur les plateformes Google Play Store et App Store.

## Article 3. Durée - résiliation

Le Contrat prend effet à la date d'acceptation des Conditions Générales et des Conditions Particulières par le Client ou à la date indiquée dans les Conditions Particulières, le cas échéant (la « **Date Effective** »).

Si le Client souscrit à un package de Vidéos, le Contrat est conclu pour une durée de douze (12) mois. Le Contrat pourra être renouvelé en cas de commande par le Client d'un nouveau package de Vidéos. Le Client est informé et accepte que le package de Vidéos a une durée de validité de douze (12) mois. Au terme de cette période de douze (12) mois, les crédits non utilisés ne seront pas remboursés et ne pourront pas être reportés sur une nouvelle période.

Si le Client souscrit à une licence d'utilisation pour un nombre de Vidéos illimité, le Contrat sera conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de la Date Effective, sauf stipulation expresse contraire figurant dans les Conditions Particulières. Le Contrat sera ensuite tacitement prorogé pour des périodes successives de douze (12) mois, sauf dénonciation à l'initiative de l'une des parties moyennant le respect d'un préavis de trois (3) mois avant la date d'échéance de la période contractuelle en cours par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si le Client souscrit à une licence mensuelle, sans engagement, pour l'utilisation pour un nombre de Vidéos illimité, le Contrat sera conclu pour une durée de trente (30) jours à compter de la Date Effective, sauf

stipulation expresse contraire figurant dans les Conditions Particulières. Le Contrat sera ensuite tacitement prorogé pour des périodes successives de trente (30) jours, sauf dénonciation à l'initiative de l'une des parties moyennant le respect d'un préavis de quinze (15) jours avant la date d'échéance de la période contractuelle en cours par email à l'adresse [billing@easy.movie](mailto:billing@easy.movie)

Chacune des parties pourra résilier le Contrat, de plein droit, sans formalités judiciaires, sans préjudice de toutes demandes de dommages-intérêts, en cas de manquement de l'autre partie à l'une de ses obligations au titre du Contrat, s'il n'a pas été remédié à ce manquement par la partie défaillante dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification écrite de ce manquement qui lui aura été faite par l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### **Article 4. Conditions financières**

Les modalités financières applicables sont définies dans les Conditions Particulières ou dans l'Application EasyMovie.

Sauf stipulations contraires dans les Conditions Particulières, le Client s'engage à payer l'intégralité des sommes dues au titre des Services au jour de la commande et renonce à la faculté d'en obtenir la réduction en cas d'exécution imparfaite.

En cas de non-paiement à échéance, EasyMovie pourra appliquer de plein droit et sans mise en demeure préalable des pénalités de retard, calculés sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité d'un montant minimum de 40 euros/50 dollars pour frais de recouvrement.

Lors du renouvellement ou de la prorogation du Contrat, EasyMovie majorera le prix des Services dans la limite de sept (7) % et ce à sa seule discrétion. Si EasyMovie n'exerce pas cette faculté pendant une ou plusieurs périodes contractuelles consécutives, EasyMovie pourra majorer le prix des Services pour la période contractuelle suivante comme si elle l'avait fait au cours de chacune des périodes précédentes.

#### **Article 5. Conditions de licence**

##### **5.1 Conditions d'utilisation de l'Application EasyMovie et de la Plateforme EasyMovie**

L'Application EasyMovie et la Plateforme EasyMovie ainsi que tous les éléments les composant (tels que les marques, logos, programmes informatiques, charte graphique, images, textes) sont la propriété exclusive de EasyMovie ou lui ont été concédés. EasyMovie pourra être amenée à développer des Paramétrages Client qui restent en tout état de cause la propriété de EasyMovie. Le Contrat n'emporte aucune cession de droit de propriété intellectuelle d'aucune sorte sur les éléments appartenant à EasyMovie. Le Client s'interdit de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de EasyMovie.

En contrepartie du paiement des redevances, EasyMovie concède au Client un droit non-exclusif, personnel, incessible, non-transférable, d'utiliser l'Application EasyMovie et la Plateforme EasyMovie, pour le monde entier et pour la durée du Contrat, aux seules fins d'utiliser l'Application EasyMovie et les Services, dans les conditions et limites spécifiées au Contrat. Le droit d'utiliser l'Application EasyMovie comprend le droit de l'installer sur un smartphone et d'utiliser les fonctionnalités proposées par l'Application

EasyMovie. Le Client est informé que l'Application EasyMovie est compatible avec la version en cours et les deux (2) versions précédentes des systèmes d'exploitation des smartphones et des navigateurs Internet.

En tout état de cause, le Client n'est pas autorisé à :

- effectuer de copie de ou reproduire tout ou partie de l'Application EasyMovie et/ou de la Plateforme EasyMovie, de quelque façon que ce soit ;
- modifier, améliorer, traduire, adapter ou arranger l'Application EasyMovie et/ou la Plateforme EasyMovie, ni à créer des œuvres dérivées à partir de tout ou partie de l'Application EasyMovie et/ou de la Plateforme EasyMovie, de quelque manière que ce soit ;
- mettre l'Application EasyMovie et/ou de la Plateforme EasyMovie sur le marché, les distribuer, les louer, les prêter ou concéder des sous-licences, à titre gratuit ou onéreux, et par tout procédé ;
- corriger les erreurs de tout ou partie de l'Application EasyMovie et/ou de la Plateforme EasyMovie ;
- réaliser plus d'une (1) copie de sauvegarde de l'Application EasyMovie ;
- décompiler ou effectuer une ingénierie inverse de tout ou partie de l'Application EasyMovie, notamment à des fins d'interopérabilité sans avoir préalablement demandé à EasyMovie les informations nécessaires à l'interopérabilité.

Nonobstant ce qui précède, le Client pourra autoriser les Utilisateurs à utiliser l'Application EasyMovie et la Plateforme EasyMovie, aux seules fins d'utiliser les Services, dans les conditions et limites spécifiées aux Conditions Particulières, dans le cadre d'une sous-licence non-exclusive, personnelle, non-transférable et non-cessible.

EasyMovie dispose du droit de procéder à un contrôle du nombre de comptes d'Utilisateurs créés par le Client aux fins de s'assurer que le nombre de comptes créés n'est pas supérieur au nombre de licences acquises auprès de EasyMovie. Dans ce cadre, le Client s'engage à générer un rapport comprenant le nombre d'utilisateurs réel dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter de la demande écrite de EasyMovie. Lorsque le nombre d'utilisateurs réel est supérieur au nombre d'Utilisateurs, le Client s'engage à régulariser la situation et à commander des licences complémentaires.

L'Application EasyMovie contient le logiciel open source MySQL (<https://github.com/mysql/mysql-server>) distribué sous licence GPL.

##### **5.2 Conditions d'utilisation des Titres de Musique Premium et des Titres de Musique Libre de Droit**

EasyMovie met à la disposition du Client des Titres de Musique Premium et des Titres de Musique Libre de Droit pour être intégrés et synchronisés avec les Vidéos. Le Client devra faire le nécessaire auprès des auteurs et ayant-droits pour obtenir le droit d'utiliser et de diffuser dans ses Vidéos des sons ou des musiques autres que des Titres de Musique Premium et des Titres de Musique Libre de Droit.

Pendant une durée d'un (1) an à compter de leur date d'achat, les Titres de Musique Premium pourront être synchronisés par le Client avec des Vidéos réalisées via l'Application EasyMovie, plusieurs fois et dans le monde entier. Une fois synchronisés avec des Vidéos, les Titres de Musique Premium pourront être diffusés par le Client avec ces Vidéos, pour la durée de protection légale au titre du droit d'auteur, pour des utilisations institutionnelles en interne et en externe pour tous

médias (à l'exclusion de la télévision et de la radio), pour le monde entier et sans qu'aucune rémunération additionnelle soit due par le Client.

## **Article 6. Fourniture de Services**

### **6.1 Conditions générales**

EasyMovie s'engage à fournir les Services au titre d'une obligation de moyens et dans les délais convenus dans les Conditions Particulières. Le Client est informé et accepte que EasyMovie ne concède aucune garantie quant aux résultats obtenus à partir des Contenus du Client, et notamment quant à la qualité, la visibilité ou encore la pertinence des Contenus, notamment pour les Services de réalisation et de montage de Vidéos ainsi que ceux de sous titrage et de traduction fournis par EasyMovie. Le Client est informé et accepte que certains Services pourront être fournis par EasyMovie, ses sous-traitants, et/ou par sa société filiale située en Tunisie.

Le Client est seul responsable de la sécurité des identifiants et mots de passe associés aux comptes des Utilisateurs sur l'Application EasyMovie et la Plateforme EasyMovie et s'engage à informer promptement EasyMovie de toute suspicion de vol ou d'utilisation frauduleuse de mots de passe et identifiants d'un Utilisateur.

Toute action réalisée par un utilisateur employant un identifiant et un mot de passe d'un quelconque Utilisateur sera réputée avoir été réalisée par le Client, sauf notification à EasyMovie, dans un délai raisonnable, d'une suspicion de vol ou d'utilisation frauduleuse desdits identifiant et mot de passe.

Le Client est informé et accepte que les Utilisateurs, au moment de leur première utilisation de l'Application EasyMovie, devront accepter les Conditions d'Utilisation.

### **6.2 Services de montage de Vidéos**

En cas de Services de montage fournis par EasyMovie, ils feront l'objet d'une procédure de validation entre les parties qui pourra consister en un maximum de deux (2) aller-retours de modifications. Sauf stipulations contraires dans les Conditions Particulières, EasyMovie procédera aux modifications (i) pour la première version de la Vidéo dans un délai de soixante-douze (72) heures ouvrées à compter de la réception des demandes du Client et (ii) pour la deuxième version de la Vidéo dans un délai de quarante-huit (48) heures ouvrées à compter de la réception des demandes du Client. En cas de demande de modifications supplémentaires, tout nouvel aller-retour sera facturé 49 euros/59 dollars HT au Client par EasyMovie, sauf stipulations contraires dans les Conditions Particulières. Le choix de la publication automatique de la Vidéo ou le téléchargement de la Vidéo par le Client valent acceptation de la dernière version de la Vidéo présentée par EasyMovie sur la plateforme de validation.

### **6.3 Service d'« Autorisation droit à l'image »**

Le Client peut souscrire de manière optionnelle, en le précisant dans les Conditions Particulières, à une fonctionnalité permettant au Client d'obtenir des individus qu'il souhaite filmer ou photographier l'autorisation d'exploiter leurs images, voix et noms directement *via* l'Application EasyMovie, selon le modèle d'autorisation figurant en annexe 2 et validé par le Client. Le Client peut modifier le modèle d'autorisation à tout moment *via* la Plateforme EasyMovie. Les autorisations signées par les personnes filmées seront accessibles sur la Plateforme EasyMovie et envoyées par email auxdites personnes accompagnées des mentions d'informations relatives à la protection des données personnelles dûment complétées par le Client.

Le Client est seul responsable de l'obtention et de la validité de l'autorisation obtenue ainsi que de la pertinence des informations se trouvant dans les mentions d'information.

### **6.4 Services de support et de maintenance**

EasyMovie met à la disposition du Client l'Application EasyMovie et la Plateforme dans leurs versions successives. EasyMovie met en œuvre les moyens raisonnables pour que la disponibilité de la Plateforme EasyMovie soit supérieure à 95% par mois calendaire.

Ne rentreront pas dans le calcul du taux de disponibilité de la Plateforme EasyMovie les périodes d'indisponibilité :

- intervenant à l'occasion d'une opération de maintenance et/ou de mise à jour ;
- dont la responsabilité n'est pas exclusivement imputable à EasyMovie ;
- inférieures à cinq (5) minutes consécutives ; et
- à raison d'une perte de connectivité ou d'accès ayant pour cause l'infrastructure informatique du Client, une de ses actions ou inactions.

Des opérations de maintenance évolutive sont réalisées régulièrement par EasyMovie et le Client en bénéficie automatiquement dans le cadre des mises à jour et des nouvelles versions de l'Application EasyMovie et/ou de la Plateforme EasyMovie. En cas de bugs ou d'anomalies de l'Application EasyMovie et/ou de la Plateforme EasyMovie, des Services de maintenance corrective sont assurés par EasyMovie sur la dernière version de l'Application EasyMovie et/ou de la Plateforme EasyMovie et les corrections seront livrées

dans le cadre des mises à jour et des nouvelles versions.

Si le Client a des besoins d'assistance ou constate des anomalies, il peut contacter le service de support d'EasyMovie par email à l'adresse suivante : support@easy.movie. EasyMovie prendra en compte toute demande d'assistance et interviendra, dans les meilleurs délais à compter de la réception effective de la demande. Le Client peut souscrire à un service optionnel d'assistance par chat pour obtenir des Services d'assistance dans un délai de vingt-quatre (24) heures, en le précisant dans les Conditions Particulières.

### **6.5 Services de sous-titrage et de traduction**

Le Client peut souscrire, de manière optionnelle, en le précisant dans les Conditions Particulières, à des services de sous-titrage de Vidéos et de traduction de ces sous-titres.

Le Client est informé de ce que le service de sous-titrage et la traduction des sous-titres est disponible pour les langues écrites les plus usitées. Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait obtenir un sous-titrage ou une traduction dans une langue qui n'est pas proposée dans l'Application EasyMovie, le Client pourra formuler une demande spécifique en ce sens en contactant EasyMovie. EasyMovie sera alors libre d'y accéder ou de la refuser. Le Client est informé que le traitement de toute demande spécifique par EasyMovie pourra faire l'objet d'une autre tarification que celle initialement prévues dans les Conditions Particulières.

Le Client est également informé de ce que la bonne fourniture des services de sous-titrage et de traduction de sous-titre dépend tant de la qualité des pistes audio que de l'intelligibilité des propos devant être sous-titrés et/ou traduits. Le prix des services de sous-titrage et de traduction sera dû par le Client en tout état de cause, y compris en cas de mauvaise qualité d'un sous-titrage et/ou d'une traduction à raison de la mauvaise qualité de pistes audio ou de propos inintelligibles.

Le Client disposera de deux modes de traduction, une traduction automatique et une traduction faite par une personne humaine. Dans le cas d'une traduction faite par une personne humaine et sauf stipulation contraire dans les Conditions Particulières, la traduction fera l'objet d'une procédure de validation dans les mêmes conditions que celles prévues pour les Services de montage de Vidéo telles que prévues à l'article 6.2 des Conditions Générales.

En tout état de cause, le Client disposera d'une interface, *via* l'Application EasyMovie, permettant d'éditer ultérieurement les sous-titres transcrits et/ou traduits. La validation des sous-titres sur l'Application EasyMovie, la publication ou le téléchargement de la Vidéo sous-titrée vaut acceptation sans réserve, par le Client, des Services de sous-titrage et/ou de traduction prestés.

### **Article 7. Propriété intellectuelle**

Le Client est et reste titulaire des droits sur l'ensemble des Contenus et des Vidéos. Afin de permettre à EasyMovie de lui fournir les Services, en ce compris les Services de montage, le Client concède à EasyMovie le droit non-transférable et non-exclusif de reproduire, modifier, adapter et traduire tout ou partie des Contenus pour les seuls besoins du Client, pour la durée du Contrat et pour le monde entier. Le Client accepte que les modifications apportées aux Contenus par EasyMovie pour les besoins de la Vidéo ne portent pas atteinte à l'intégrité desdits Contenus.

Il est convenu entre les parties que le Client est titulaire de l'ensemble des droits patrimoniaux sur les Vidéos, pour le monde entier et pour la durée des droits de propriété intellectuelle. Le Client est ainsi libre d'exploiter, de reproduire, de diffuser, de céder ou encore de transférer les Vidéos sur tout support, par tous moyens, à titre gratuit ou onéreux, dans le monde entier et pour la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle.

Le Client autorise EasyMovie à utiliser tout ou partie de ses Vidéos à des fins de communications promotionnelles et de publicité, sur tout support, dans le monde entier et pour la durée de protection légale au titre du droit d'auteur, sous réserve d'en informer préalablement le Client par écrit. En cas de refus du Client ou de demande de modifications, le Client devra le notifier par écrit à EasyMovie dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter de la réception de la notification de EasyMovie. En tout état de cause, le Client garantit disposer de l'ensemble des droits sur les Vidéos concernées pour autoriser une utilisation par EasyMovie conformément au présent article et garantit EasyMovie contre tout recours de tiers du fait de l'utilisation des Vidéos conformément au présent article et quel que soit le fondement.

### **Article 8. Garanties quant aux Contenus**

L'Application EasyMovie propose des outils permettant de créer et de monter des Vidéos. Le Client garantit qu'il dispose de l'ensemble des droits sur les Contenus nécessaires pour créer les montages, utiliser les Contenus et diffuser les Vidéos. En particulier, le Client garantit que les Contenus et les Vidéos :

- ne portent pas atteinte aux droits des tiers, et en particulier ne portent pas atteinte à la vie privée ou à l'un quelconque de leurs droits de la personnalité ;
- n'ont pas de caractère diffamatoire ou injurieux, outrancier, mensonger ou calomnieux au préjudice d'un tiers quelconque ;
- ne constituent pas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de parasitisme ;
- n'incitent pas à commettre une quelconque infraction pénale ;
- ne contiennent pas de virus, vers, chevaux de Troie ou tout dossier, programme informatique de nature à interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités de l'Application EasyMovie et/ou de la Plateforme EasyMovie ;
- ne sont pas contraires à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs, et ne sont notamment pas susceptibles de faire l'objet de poursuites et/ou de condamnations pénales ou administratives ;
- sont conformes aux dispositions légales applicables.

Le Client garantit EasyMovie contre toute demande, action ou réclamation de tiers (en ce compris des salariés du Client ou de EasyMovie) du fait de l'utilisation de Contenus contraires au présent article dans une Vidéo. En outre, EasyMovie se réserve le droit de refuser certains Contenus qu'elle considère susceptibles de porter atteinte aux dispositions du présent article.

### **Article 9. Exclusion de garantie**

A l'exception des garanties expressément mentionnées dans le Contrat, tous les Services sont fournis « en l'état » et EasyMovie. EasyMovie ne consent aucune autre garantie, qu'elle soit exprès ou tacite, légale ou autre, et en particulier EasyMovie ne consent aucune garantie implicite de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier, de propriété ou d'absence de contrefaçon, et toutes autres garanties s'inférant de

rapports d'affaires ou de pratiques commerciales. A l'exception des garanties expressément mentionnées dans le Contrat, EasyMovie ne consent aucune autre garantie que les Services ou les résultats obtenus par leur utilisation, seront conformes aux attentes du Client, fonctionneront sans interruption, atteindront un résultat attendu, seront compatibles ou fonctionneront avec des logiciels, systèmes ou autres services ou seront sécurisés, exacts, complets, sans codes nuisibles ou sans erreur.

#### **Article 10 - Protection des données personnelles**

Les stipulations ayant trait à la protection des données à caractère personnel pour les traitements mis en œuvre à l'occasion de l'exécution du Contrat se trouvent en Annexe 1.

#### **Article 11 - Responsabilité**

EasyMovie ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre d'un quelconque dommage indirect, en ce compris en cas de perte de données, perte de revenus, perte de bénéfices, perte de chance ou perte de clientèle ou atteinte à l'image du fait des Services fournis par EasyMovie.

EasyMovie ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un problème de connexion Internet, d'une perte de réseau, de la non-réception d'un email ou d'autres restrictions ou impossibilités d'accès à l'Application EasyMovie et/ou à la Plateforme EasyMovie qui ne sont pas sous le contrôle d'EasyMovie.

EasyMovie ne peut non plus être tenue responsable de la non-réception de renseignements en cas d'erreur de la part du Client et/ou de ses Utilisateurs, qu'elle soit délibérée ou non, dans la fourniture des coordonnées personnelles aux fins de l'inscription et/ou de l'utilisation des Services.

En tout état de cause, la responsabilité d'EasyMovie au titre du Contrat sera limitée au montant des sommes effectivement perçues par EasyMovie du Client au cours de l'année contractuelle précédant le fait générateur de sa responsabilité.

Par ailleurs, le Client est tenu de mettre en œuvre toute mesure raisonnable de nature à minimiser tout dommage qu'il pourrait subir du fait d'un manquement d'EasyMovie à l'une de ses obligations contractuelles.

Le Client ne pourra mettre en jeu la responsabilité de EasyMovie, que pendant un délai de six (6) mois à compter de la survenance du manquement en cause.

Les parties ne pourront pas être tenues responsables d'un manquement à l'une quelconque de leurs obligations au titre du Contrat qui résulterait de la survenance d'un événement de force majeure. Les événements de force majeure sont notamment les grèves ou conflits sociaux, le gel de tous les moyens de transport ou d'approvisionnement, les séismes, incendies, tempêtes, inondations, pannes d'électricité, guerres, attentats, émeutes, instabilités politiques, pannes de télécommunications ainsi que tous les cas de force majeure remplissant les critères admis par la jurisprudence des tribunaux français.

#### **Article 12. Confidentialité**

EasyMovie s'engage à maintenir strictement confidentiels toutes les informations et Contenus communiqués par le Client dans le cadre de l'exécution du Contrat. EasyMovie s'engage en particulier à ne divulguer aucune information confidentielle du Client à un tiers, à l'exception de ses avocats, de ses salariés et de ses éventuels sous-traitants si cette divulgation est nécessaire à la réalisation des Services. L'obligation de confidentialité s'applique pendant toute la durée du Contrat.

La présente obligation de confidentialité ne s'applique pas à la partie des informations qui :

- (i) étaient dans le domaine public ou publiquement connues au moment de leur divulgation à EasyMovie ;
- (ii) sont tombées ou tomberont dans le domaine public après leur divulgation à EasyMovie par le Client sans que cela soit imputable à quelque acte ou omission de la part de cette dernière ;
- (iii) ont été obtenues licitement par EasyMovie préalablement à la divulgation par le Client ; ou
- (iv) sont développées de manière indépendante par EasyMovie sans utilisation de, ni référence aux informations divulguées par le Client.

Nonobstant ce qui précède, les parties conviennent de ce qu'EasyMovie pourra communiquer le Contrat à ses conseils et conseillers ainsi qu'à tout tiers envisageant une opération sur son capital ou de fusion/acquisition et leurs conseils et conseillers sous réserve qu'ils soient soumis à une obligation adéquate de confidentialité.

#### **Article 13. Divers**

- 13.1. Toutes les notifications du Client relatives au Contrat devront être effectuées par écrit et pourront être adressées à EasyMovie par email ([admin@easy.movie](mailto:admin@easy.movie)) ou par courrier au siège social d'EasyMovie.
- 13.2. Le Client accepte que toutes les correspondances et/ou communication et/ou transmission d'information ayant lieu avec EasyMovie par voie électronique sont présumées avoir la même force probante qu'un écrit sur support papier.
- 13.3. Le Client accepte d'être cité en référence dans les propositions commerciales, les documents marketing et le site internet de EasyMovie et que EasyMovie reproduise son logo en lien avec cette communication. EasyMovie pourra rédiger un communiqué de presse et une étude de cas qui, après validation par le Client, pourra être diffusé par EasyMovie pour les besoins de sa communication.
- 13.4. Aucune stipulation dans le Contrat ne crée un accord de partenariat, un mandat, un lien de subordination ou une joint-venture entre les parties.
- 13.5. Le fait pour l'une des parties de tarder dans l'exercice de l'un de ses droits nés du Contrat, ou de ne pas l'exercer, ne saurait être interprété comme une renonciation à son exercice.
- 13.6. Si l'une quelconque des stipulations du Contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans

pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité de ses autres stipulations.

- 13.7. Le Contrat est conclu *intuitu personae*. En conséquence, aucune des parties ne peut en aucun cas transférer à un tiers le bénéfice du Contrat sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie. Nonobstant ce qui précède, le Contrat est librement cessible ou transférable à toute entité dans le cadre notamment d'une fusion, scission, acquisition, apport partiel d'actifs et plus généralement d'une opération de restructuration, sous réserve d'informer par écrit le Client de la réalisation dudit transfert.
- 13.8. Si le Client est situé en dehors des Etats-Unis, le Contrat est régi par le droit français. Sauf disposition légale contraire, en cas de litige entre les parties portant sur la formation, l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation du Contrat, il est attribué compétence aux tribunaux dans le ressort de la Cour d'appel de Paris, nonobstant pluralité de

défendeur ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires par voie de référé ou requête.

Si le Client est situé aux Etats-Unis, le Contrat est régi par le droit de l'Etat de New York. Sauf disposition légale contraire, en cas de litige entre les parties portant sur la formation, l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation du Contrat, il est attribué compétence aux tribunaux de New York County, New York, nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires par voie de référé ou requête.

- 13.9. Chaque partie renonce à sa faculté de poursuivre l'exécution des obligations de l'autre partie en nature ainsi que celle de les exécuter elle-même ou de les faire exécuter par un tiers. Chaque partie renonce à suspendre l'exécution de ses obligations en cas d'inexécution de l'autre partie.

# **Annexe 1 aux Conditions Générales de Vente portant sur le traitement des données à caractère personnel**

Version en date du 09 septembre 2019

## **Article 1. Définitions**

Les définitions du Contrat sont applicables à cette Annexe.

Tous les termes appartenant à la terminologie de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel auront le sens que celle-ci leur donne, en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 (« **RGPD** »).

## **Article 2. Objet**

L'objet de l'Annexe est de définir les conditions dans lesquelles seront mis en œuvre les traitements de données à caractère personnel intervenant à l'occasion de l'exécution du Contrat.

## **Article 3. Traitements de données pour la fourniture des Services**

### **3.1 Sous-traitance de données par EasyMovie**

A l'occasion de la fourniture des Services au Client, EasyMovie sera amenée à traiter des données à caractère personnel. Le Client et EasyMovie reconnaissent que pour ce qui concerne la mise en œuvre de ce traitement, EasyMovie aura la qualité de sous-traitant de données et le Client celle de responsable de traitement.

Ainsi, au moment de la conclusion du Contrat, le Client donne pour instruction à EasyMovie de mettre en œuvre le traitement de données à caractère personnel suivant dans les conditions suivantes :

- **Finalité** : fournir les Services au Client ;
- **Nature des opérations** : opérations nécessaires à EasyMovie pour la fourniture des Services au Client ;
- **Durée du traitement** : durée du Contrat, sauf indication contraire du Client pour ce qui concerne les Vidéos ;
- **Catégories de personnes concernées** : personnel du Client ainsi que toute tierce personne susceptible d'apparaître dans un Contenu ou une Vidéo ;
- **Données à caractère personnel traitées** : informations d'identification des Utilisateurs (identifiant et mot de passe ; nom et prénom, fonction professionnelle), coordonnées professionnelles des Utilisateurs (adresses email et postale professionnelles, téléphone professionnel), image, voix, l'adresse IP et logs de connexion des Utilisateurs, autorisation d'exploitation de l'image de la voix et du nom et adresse email des individus filmés, et tout contenu téléchargé sur l'Application EasyMovie ou la Plateforme EasyMovie.

Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait modifier ces instructions, le Client s'engage à l'indiquer à EasyMovie par écrit.

Le Client pourra s'adresser à EasyMovie concernant les aspects ayant trait à la protection des données en envoyant un email à l'adresse suivante : [privacy@easy.movie](mailto:privacy@easy.movie).

### **3.2 Obligations d'EasyMovie en tant que sous-traitant de données**

EasyMovie s'engage à mettre en œuvre ce traitement uniquement conformément aux instructions documentées du Client, y compris en ce qui concerne

les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou une organisation internationale, sauf à ce qu'elle en soit autrement obligée en vertu du droit de l'Union Européenne ou de celui d'un Etat Membre de l'Union Européenne auquel elle serait soumise. Dans une telle hypothèse, EasyMovie s'engage à informer le Client de cette obligation sauf si le droit qui en est la source lui l'interdit pour des motifs importants d'intérêt public.

EasyMovie s'engage également à informer immédiatement le Client dans l'hypothèse où elle estimerait qu'une de ses instructions constituerait une violation de la réglementation sur la protection des données.

EasyMovie s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à avoir accès aux données à caractère personnel, alternativement, s'engagent à respecter la confidentialité des données ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

EasyMovie s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité suivantes :

- Un contrôle de l'accès des lieux où sont hébergés les données à caractère personnel ;
- Un système d'email sécurisé ainsi qu'un réseau WIFI dédié et isolé ;
- Une politique de sécurité interne ;
- Une formation régulière des employés à la sécurité ;
- Le chiffrement de tous les ordinateurs situés dans les locaux d'EasyMovie et des ordinateurs portables professionnels de ses employés ;
- L'implémentation d'un parcours d'entrée et de départ des employés d'EasyMovie ;
- L'usage de comptes à usage individuel
- Une politique de gestion des mots de passe et de la confidentialité ;
- Une protection antivirale ; et
- L'implémentation des recommandations de la CNIL.

EasyMovie s'engage à transmettre au Client toute demande d'une personne concernée portant sur le traitement de ses données et qui lui est adressée.

EasyMovie s'engage à mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles en tenant compte de la nature du traitement afin d'aider le Client, dans toute la mesure du possible, à donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées.

### **3.3 Garantie du Client de la conformité des mesures de sécurité**

Le Client garantit que les mesures de sécurité implémentées par EasyMovie sont conformes aux exigences de la réglementation sur la protection des données. A ce titre, le Client garantit également avoir accompli les diligences nécessaires et suffisantes pour s'en assurer, notamment une analyse du niveau de risques pour les droits et libertés des personnes physiques engendré par la mise en œuvre du traitement.

### **3.4 Sous-traitance ultérieure**

Le Client donne, par la présente Annexe, une autorisation générale à EasyMovie d'avoir recours à des sous-traitants ultérieurs dans la mise en œuvre du

traitement. Avant tout ajout ou changement de sous-traitant ultérieur, EasyMovie s'engage à en informer préalablement le Client. A réception de cette information, le Client disposera d'un délai de dix (10) jours pour faire parvenir ses observations à EasyMovie. En l'absence de réponse de sa part passé ce délai, le Client sera réputé avoir accepté l'ajout ou le changement de sous-traitant ultérieur envisagé.

Le Client accepte d'ores et déjà qu'EasyMovie ait recours aux sous-traitants ultérieurs suivants :

Identité et adresse du sous-traitant ultérieur	Garanties appropriées si transfert de données hors EEE
- <b>Nom</b> : Google Ireland Limited - <b>Adresse du siège social</b> : Gordon House, Barrow Street, Dublin 4, Irlande	Non pertinent
- <b>Nom</b> : Polilingua UK Ltd. - <b>Adresse du siège social</b> : 2 Harton St., London SE8 4DQ, Royaume-Uni	Le transfert de données est régi par les clauses contractuelles types de la Commission Européenne : <a href="https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=celex%3A32010D0087">https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=celex%3A32010D0087</a>
- <b>Nom</b> : Google LLC - <b>Adresse du siège social</b> : 1600 Amphitheatre Pkwy Mountain View, California 94043, U.S.A.	Le transfert de données est régi par le Privacy Shield : <a href="https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt000000001L5AAI">https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt000000001L5AAI</a>
- <b>Nom</b> : EasyMovie Tunisie - <b>Adresse du siège social</b> : 45 Avenue du Japon, Bureau A22, 2ème étage Bloc A, Montplaisir, 1073 Tunis - TUNISIA	Le transfert de données est régi par les clauses contractuelles types de la Commission Européenne : <a href="https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=celex%3A32010D0087">https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=celex%3A32010D0087</a>
- <b>Nom</b> : Amazon Web Services EMEA SARL - <b>Adresse du siège social</b> : 38 avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg	Non pertinent
- <b>Nom</b> : Salesforce.com France - <b>Adresse du siège social</b> : 3 avenue Octave Gréard, 75007 Paris, France	Non pertinent
- <b>Nom</b> : Zendesk Inc. - <b>Adresse du siège social</b> : 1019 Market Street, San Francisco, California 94103 U.S.A.	Les données sont protégées par des règles d'entreprise contraignantes : <a href="https://d1eipm3vz40hy0.cloudfront.net/pdf/ZENDESK%20-%20BCR%20Processor%20Policy.pdf">https://d1eipm3vz40hy0.cloudfront.net/pdf/ZENDESK%20-%20BCR%20Processor%20Policy.pdf</a>
- <b>Nom</b> : Mailjet SAS - <b>Adresse du siège social</b> : 13-13 bis, rue de l'Aubrac - 75012 Paris, France	Non pertinent
- <b>Nom</b> : Segment.io, Inc. - <b>Adresse du siège social</b> : 100 California Street, Suite 700 - San Francisco, CA 94111, USA	Le transfert de données est régi par le Privacy Shield : <a href="https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt00000008WCkAAM&amp;status=Active">https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt00000008WCkAAM&amp;status=Active</a>
- <b>Nom</b> : Amplitude, Inc. - <b>Adresse du siège social</b> : 631 Howard Street, Floor 5, San Francisco, CA 94105, USA	Le transfert de données est régi par le Privacy Shield : <a href="https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt000000001XZAAY&amp;status=Active">https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt000000001XZAAY&amp;status=Active</a>

Identité et adresse du sous-traitant ultérieur	Garanties appropriées si transfert de données hors EEE
- <b>Nom</b> : Mode Analytics, Inc. - <b>Adresse du siège social</b> : 208 Utah Street, Suite 400 - San Francisco CA 94103, USA	Le transfert de données est régi par le Privacy Shield : <a href="https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt00000000PD8SAAW&amp;status=Active">https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt00000000PD8SAAW&amp;status=Active</a>
- <b>Nom</b> : Mixpanel, Inc. - <b>Adresse du siège social</b> : 405 Howard Street, 2nd Floor, San Francisco, CA 94105, USA	Le transfert de données est régi par le Privacy Shield : <a href="https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt00000000TOacAAG&amp;status=Active">https://www.privacyshield.gov/participant?id=a2zt00000000TOacAAG&amp;status=Active</a>

EasyMovie s'engage à ce que les services de tous sous-traitants ultérieurs de données auxquels elle a recours soient encadrés par un instrument juridique mettant à sa charge les mêmes obligations que celles auxquelles elle est elle-même soumise au titre de l'Annexe. EasyMovie s'assurera que les mesures techniques et organisationnelles mises en place par ses sous-traitants ultérieurs sont conformes aux exigences du RGPD et restera pleinement responsable devant le Client du respect de leurs obligations.

### 3.5 Sort des données à la cessation de la fourniture des Services

Sous réserve qu'EasyMovie soit soumise à une obligation de conservation au titre du droit de l'Union Européenne ou de l'un de ses Etats Membres, le Client donne pour instruction à EasyMovie de détruire les données à caractère personnel traitées pour son compte ainsi que leurs copies existantes.

### 3.6 Assistance et audit du Client

EasyMovie s'engage à assister le Client dans le respect de ses obligations au titre des articles 32 à 36 du RGPD, compte tenu de la nature du traitement et des informations à sa disposition.

EasyMovie s'engage également à mettre à disposition du Client toutes les informations nécessaires à démontrer le respect, par EasyMovie, de ses obligations au titre de l'Annexe ainsi que celles nécessaires à la réalisation d'audits éventuels, qu'ils soient conduits par le Client ou par tout tiers mandaté par lui.

Il est convenu entre les Parties que la mise à disposition du personnel d'EasyMovie au titre de cette assistance ou dans le cadre de la conduite d'un audit sera facturée au Client sur la base d'un montant de huit cents (800) euros HT par jour/homme.

Les Parties conviennent de ce qu'EasyMovie ne pourra faire l'objet de ce qu'un (1) audit par année contractuelle.

## Article 4. Traitements mis en œuvre par EasyMovie

### 4.1. Obligation d'information à la charge du Client et adresse de contact pour la protection des données

Le Client reconnaît et accepte qu'il est la personne la mieux à même de fournir à ses employés et aux Utilisateurs les informations sur les traitements de leurs données mis en œuvre par EasyMovie en tant que responsable de traitement et tels que décrits au présent Article 4.

A ce titre, les Parties conviennent qu'il reviendra au Client de se charger, pour le compte d'EasyMovie, de la fourniture des informations à ses employés et aux Utilisateurs obligatoires au titre de la réglementation



sur la protection des données et notamment au titre des articles 13 et 14 du RGPD, pour ce qui concerne les traitements décrits au présent Article 4.

Sur demande d'EasyMovie, le Client s'engage, dans les meilleurs délais, à justifier des démarches entreprises pour s'acquitter de cette obligation.

Le Client s'engage à indemniser EasyMovie de toutes les conséquences négatives qu'elle pourrait être amenée à subir des suites d'un manquement du Client à son obligation d'information, en ce compris toute amende ou préjudice d'image liés à une sanction par une autorité de contrôle et toute réclamation ou action intentée par une personne concernée.

Les coordonnées de la personne auprès de qui les employés du Client et les Utilisateurs dont les données sont traitées par EasyMovie peuvent exercer leurs droits sont les suivantes : [privacy@easy.movie](mailto:privacy@easy.movie).

#### **4.2. Traitement mis en œuvre pour les besoins de la gestion de la relation contractuelle avec le Client**

Le Client est informé de ce qu'EasyMovie traitera les données à caractère personnel de ses employés intervenant dans la mise en œuvre du Contrat et des Utilisateurs afin de gérer la relation contractuelle entre le Client et EasyMovie pendant la durée de celle-ci puis à compter de sa cessation afin de pouvoir exercer ses droits ou démontrer l'exécution de ses obligations au titre du Contrat.

Les données à caractère personnel concernées sont les suivantes :

- Les noms, prénoms et fonctions des employés du Client ;
- Les coordonnées de contact des employés du Client ;
- Le contenu et les métadonnées des communications des employés du Client avec EasyMovie ou ses préposés ;
- Le Contrat ; et
- Les logs de connexion des Utilisateurs.

**Si le Client est une personne physique :** Jusqu'à la cessation du Contrat, la licéité du traitement de ces données par EasyMovie est justifiée par son caractère nécessaire pour exécuter le Contrat.

**Si le Client est une personne morale :** Jusqu'à la cessation du Contrat, la licéité du traitement de ces données par EasyMovie est justifiée par l'intérêt légitime du Client et d'EasyMovie à ce que le Contrat soit exécuté.

A compter de la cessation du Contrat, la licéité du traitement de ces données par EasyMovie est justifiée par la poursuite de son intérêt légitime caractérisé dans le fait de pouvoir exercer ses droits ou démontrer l'exécution de ses obligations au titre du Contrat.

Ces données seront conservées par EasyMovie jusqu'à l'extinction du délai de prescription pour faire valoir ses

droits ou jusqu'à l'extinction du délai de prescription du Client pour faire valoir les siens au titre du Contrat.

Les destinataires des données sont les employés d'EasyMovie ainsi que ses sous-traitants de données.

Le Client est informé de ce que, dans la mise en œuvre du traitement par EasyMovie, cette dernière transférera les données à caractère personnel hors de l'Espace Economique Européen aux sous-traitants de données EasyMovie Tunisie, Segment.io Inc., Amplitude Inc., Mode Analytics Inc., Mixpanel Inc., et Google LLC selon les garanties décrites au 3.4 ci-avant.

Le Client est informé de ce que le traitement de ces données par EasyMovie est une condition essentielle à la volonté d'EasyMovie de conclure le Contrat. Faute pour les employés du Client et les Utilisateurs de fournir ces données, EasyMovie sera en droit de résilier le Contrat pour manquement dans les conditions prévues à l'Article 3 des Conditions Générales.

#### **4.3. Traitement mis en œuvre pour l'amélioration de l'Application et la Plateforme EasyMovie**

Le Client est informé de ce qu'EasyMovie traitera les données à caractère personnel des Utilisateurs afin d'améliorer l'Application et la Plateforme EasyMovie.

Les données à caractère personnel concernées sont les suivantes :

- Les noms, prénoms et email des Utilisateurs ; et
- Les adresse IP, logs de connexion, parcours des Utilisateurs sur l'Application et la Plateforme EasyMovie.

La licéité du traitement de ces données par EasyMovie est justifiée par l'intérêt légitime d'EasyMovie, du Client et de ses autres clients à ce qu'EasyMovie puisse améliorer l'Application et la Plateforme EasyMovie.

Ces données seront conservées par EasyMovie pendant une durée de vingt-quatre (24) mois.

Les destinataires des données sont les employés d'EasyMovie ainsi que ses sous-traitants de données.

Le Client est informé de ce que, dans la mise en œuvre du traitement par EasyMovie, cette dernière transférera les données à caractère personnel hors de l'Espace Economique Européen aux sous-traitants de données Segment.io Inc., Amplitude Inc., Mode Analytics Inc., Mixpanel Inc. selon les garanties décrites au 3.4 ci-avant.

Le Client est informé de ce que le traitement de ces données par EasyMovie est une condition essentielle à la volonté d'EasyMovie de conclure le Contrat. Faute pour les Utilisateurs de fournir ces données, EasyMovie sera en droit de résilier le Contrat pour manquement dans les conditions prévues à l'Article 3 des Conditions Générales.

## **Annexe 2 aux Conditions Générales de Vente**

### **Modèle d'autorisation d'utilisation de l'image, de la voix et du nom**

Je soussigné(e) {gender}, {lastname}, {firstname}

Date de naissance : {birthdate}

Domicilié(e) à {address}

Autorise la société XXXXXXXX au capital de XXXXXXXX euros, dont le siège social est situé à XXXXXXXX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de XXXXXXXX sous le numéro XXXX ainsi que toute société du groupe XXXXXXXX à exploiter les droits attachés à mon image, ma voix et mes prénom et nom tels que représentés ou ajoutés sur les photographies et vidéos prises par l'intermédiaire de l'application EasyMovie dans les conditions qui suivent.

L'autorisation que j'accorde :

- couvre les droits de reproduire, représenter, partager, communiquer au public, y compris le grand public, adapter, modifier, diffuser et numériser ces vidéos et photographies ;
- concerne tous les supports numériques et digitaux connus et inconnus à ce jour tels que notamment tous sites internet, plateformes de partage de contenus en ligne (tels que notamment Youtube, Dailymotion, Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest), courriers électroniques, intranets, réseaux sociaux, applications mobiles et web, et MMS etc ;
- est limitée aux usages entrant dans le cadre de la communication interne et externe de la société XXXXXXXX et de toute les entités juridiques composant le groupe XXXXXXXX ;
- est consentie pour une durée de cinq (5) ans ;
- est valable pour le monde entier.

Je donne cette autorisation à titre gracieux et renonce à toute rémunération et contrepartie à son égard.

Fait à {location}

Le {date}

SIGNATURE

{signature}

APPOSER LA MENTION « Lu et approuvé »

## MENTIONS D'INFORMATIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES ET ASSOCIEES A L'AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE, DE LA VOIX ET DU NOM

(le « **Responsable de Traitement** ») vous informe que dans le cadre de l'autorisation d'utilisation de vos image, voix et nom (l'« **Autorisation** ») que vous lui avez accordée, le Responsable de Traitement sera amené à traiter un certain nombre de données à caractère personnel vous concernant (les « **Données** »).

A ce titre, le tableau qui suit récapitule les informations concernant les différents traitements de vos Données qui seront mis en œuvre par le Responsable de traitement :

Données traitées	Durée de conservation	Raisons pour lesquelles les Données sont traitées (finalités)	Justification du traitement (licéité)	Modalités de fourniture des Données
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Votre adresse email ;</li> <li>- Vos nom et prénom ;</li> <li>- L'Autorisation ainsi que les informations vous concernant qui s'y trouvent.</li> </ul>	Durée pendant laquelle le Responsable de Traitement peut faire valoir ses droits auprès de vous et pendant laquelle vous pouvez faire valoir les vôtres auprès du Responsable de Traitement.	<p>Pendant la durée de l'Autorisation, ces Données sont traitées afin que le Responsable de Traitement puisse exécuter l'Autorisation.</p> <p>Ces Données sont ultérieurement traitées par le Responsable de Traitement pour conserver des preuves dans l'hypothèse où il aurait besoin de faire valoir ses droits ou de prouver l'exécution de ses obligations au titre de l'Autorisation.</p>	<p>Pendant la durée de l'Autorisation, le traitement de ces Données est justifié par le fait qu'il est nécessaire à l'exécution de l'Autorisation.</p> <p>Le traitement ultérieur de ces données est justifié par le fait que le Responsable de Traitement a un intérêt légitime à conserver des éléments de preuve pour faire valoir ses droits ou prouver l'exécution de ses obligations au titre de l'Autorisation.</p>	<p>La fourniture de ces Données intervient dans le cadre de la formation de l'Autorisation et revêt donc un caractère contractuel.</p> <p>L'absence de fourniture de ces Données rend la formation de l'Autorisation impossible.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Votre image</li> <li>- Votre voix</li> <li>- Vos nom et prénom</li> </ul>	Durée de l'Autorisation	Ces Données sont traitées afin que le Responsable de Traitement puisse réaliser des opérations de communication interne et externe.	Le traitement de ces Données est justifié par le fait qu'il est nécessaire à l'exécution de l'Autorisation.	<p>Vous êtes libre de fournir ces Données ou de ne pas les fournir.</p> <p>Dès lors que vous les fournissez, le Responsable de Traitement sera en droit de les utiliser conformément à l'Autorisation.</p>

Vos Données seront communiquées aux employés du Responsable de Traitement, à ses prestataires de service, y compris de service informatique, et pour ce qui concerne votre image, votre voix et vos nom et prénom également aux destinataires des opérations de communication interne et externe du Responsable de Traitement.

A ce titre, vous êtes informé de ce que vos Données feront l'objet des transferts hors de l'Espace Economique Européen suivants :

<b>Identité du sous-traitant ultérieur à qui les Données sont transférées</b>	<b>Garantie appropriée encadrant le transfert hors de l'EEE</b> (telle que par exemple Privacy Shield, BCR, clauses contractuelles types)
- Nom : - Adresse du siège social : - N° d'immatriculation :	
- Nom : - Adresse du siège social : - N° d'immatriculation :	
....	....

Vous disposez, à l'égard de vos Données, du droit d'y accéder, de les rectifier, de les effacer, de les obtenir dans un format portable, de vous opposer à leur traitement, de limiter leur traitement, ainsi que d'indiquer au Responsable de Traitement des directives post-mortem.

Pour exercer l'un quelconque de vos droits, vous pouvez adresser un email au délégué à la protection des données du Responsable de Traitement à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_.

Vous êtes également informé de ce que vous disposez du droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle de la protection des données, dont la CNIL si vous résidez en France.

# Annexe 3 aux Conditions Générales de Vente

## Conditions d'Utilisation

Version en date du 09 septembre 2019

Les Conditions d'Utilisation sont un contrat conclu entre l'Entité Concédante et l'Entité Licenciée pour le compte de laquelle vous intervenez en utilisant l'Application EasyMovie.

A ce titre, préalablement à l'acceptation des Conditions d'Utilisation, vous déclarez avoir la capacité et le pouvoir de représenter l'Entité Licenciée et d'accepter les Conditions d'Utilisation en son nom et pour son compte.

### Article 1. Définitions

Tous les termes ci-après définis commençant par une majuscule sont utilisés avec le sens suivant :

« **Application EasyMovie** » : désigne l'application développée et éditée par EasyMovie (comprenant les mises à jour, évolutions et correctifs livrés par EasyMovie) et mise à disposition de l'Entité Licenciée en sa version mobile et, le cas échéant, en sa version web.

« **Conditions d'Utilisation** » : désigne les conditions contractuelles entre l'Entité Concédante et l'Entité Licenciée portant sur les conditions d'utilisation de l'Application EasyMovie (le présent document).

« **Conditions Additionnelles** » : désigne tout autre accord entre les Parties dont les stipulations ont vocation à régir la fourniture des Services par l'Entité Concédante à l'Entité Licenciée.

« **Contrat** » : désigne ensemble les Conditions d'Utilisation et les Conditions Additionnelles.

« **Contenus** » : désignent toutes les informations, données, vidéos, photographies, images et sons qu'un Utilisateur ou l'Entité Licenciée téléverse dans l'Application EasyMovie.

« **EasyMovie** » : désigne My Easy Movie, société par actions simplifiée, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 791 945 801.

« **Entité Concédante** » : désigne l'entité, parmi EasyMovie et le Partenaire d'EasyMovie, par qui l'Entité Licenciée a acquis le droit d'utiliser l'Application EasyMovie.

« **Entité Licenciée** » : désigne l'entité qui bénéficie d'un droit d'utiliser l'Application EasyMovie acquis auprès de l'Entité Concédante.

« **Partenaire d'EasyMovie** » : désigne la société partenaire d'EasyMovie autorisée à commercialiser des licences d'utilisation de l'Application EasyMovie.

« **Partie(s)** » : désigne, au singulier, l'une ou l'autre de l'Entité Contractante et de l'Entité Licenciée, et au pluriel, ces deux entités ensemble.

« **Services** » : désignent les services dont bénéficie l'Entité Licenciée au titre du Contrat, en ce compris la mise à disposition de l'Application EasyMovie.

« **Titres de Musique Premium** » : désigne les titres de musique mis à la disposition de l'Entité Licenciée, pouvant être synchronisés et utilisés avec les Vidéos réalisées via l'Application EasyMovie conformément à l'article 2.2 des Conditions d'Utilisation et en contrepartie du paiement de la redevance définie dans les Conditions Additionnelle.

« **Titres de Musique Libre de Droit** » : désigne les titres de musique mis à la disposition de l'Entité

Licenciée à titre gratuit et pouvant être utilisées dans les Vidéos réalisées via l'Application EasyMovie conformément à l'article 2.2 des Conditions d'Utilisation.

« **Utilisateur** » : désigne les personnes identifiées par l'Entité Licenciée, ou le Partenaire d'EasyMovie, quand pertinent, et autorisées à utiliser l'Application EasyMovie.

« **Vidéo** » : désigne le résultat obtenu par le montage effectué via l'Application EasyMovie à partir des Contenus.

### Article 2. Conditions de licence

#### 2.1 Conditions d'utilisation de l'Application EasyMovie

L'Application EasyMovie ainsi que tous les éléments les composant (tels que les marques, logos, programmes informatiques, charte graphique, images, textes) sont la propriété exclusive de EasyMovie ou lui ont été concédés en licence.

Le Contrat n'emporte aucune cession de droit de propriété intellectuelle d'aucune sorte sur les éléments appartenant à EasyMovie, et ce quelle que soit l'Entité Concédante.

En contrepartie du respect des conditions financières énoncées dans les Conditions Additionnelles, l'Entité Concédante concède à l'Entité Licenciée un droit non-exclusif, personnel, incessible, non-transférable, d'utiliser l'Application EasyMovie, pour le monde entier et pour la durée du Contrat, aux seules fins d'utiliser l'Application EasyMovie et les Services, dans les conditions et limites spécifiées au Contrat. Le droit d'utiliser l'Application EasyMovie comprend le droit de l'installer sur un smartphone et d'utiliser les fonctionnalités proposées par l'Application EasyMovie. L'Entité Licenciée est informée que l'Application EasyMovie est compatible avec la dernière version et les deux (2) versions précédentes des systèmes d'exploitation iOS et Android.

En tout état de cause, l'Entité Licenciée n'est pas autorisée à :

- effectuer de copie de ou reproduire tout ou partie de l'Application EasyMovie, de quelque façon que ce soit ;
- modifier, améliorer, traduire, adapter ou arranger l'Application EasyMovie, ni à créer des œuvres dérivées à partir de tout ou partie de l'Application EasyMovie, de quelque manière que ce soit ;
- mettre l'Application EasyMovie sur le marché, la distribuer, la louer, la prêter ou concéder des sous-licences, à titre gratuit ou onéreux, et ce quel que soit le procédé envisagé ;
- corriger les erreurs de tout ou partie de l'Application EasyMovie ;
- réaliser plus d'une (1) copie de sauvegarde de l'Application EasyMovie ;
- décompiler ou effectuer une ingénierie inverse de tout ou partie de l'Application EasyMovie, notamment à des fins d'interopérabilité sans avoir préalablement demandé à l'Entité Concédante les informations nécessaires à l'interopérabilité.

Nonobstant ce qui précède, l'Entité Licenciée pourra autoriser les Utilisateurs à utiliser l'Application EasyMovie, aux seules fins d'utiliser les Services, dans

les conditions et limites spécifiées au Contrat, dans le cadre d'une sous-licence non-exclusive, personnelle, non-transférable et non-cessible.

EasyMovie, quelle que soit l'Entité Concédante, dispose du droit de procéder à un contrôle du nombre de comptes d'Utilisateurs créés par l'Entité Concédante aux fins de s'assurer que l'Application EasyMovie est utilisée conformément aux conditions de licence prévues au Contrat.

L'Entité Licenciée est informée que l'Application EasyMovie contient le logiciel open source MySQL (<https://github.com/mysql/mysql-server>) distribué sous licence GPL.

## **2.2 Conditions d'utilisation des Titres de Musique Premium et des Titres de Musique Libre de Droit**

Lorsque cela est prévu dans les Conditions Additionnelles, l'Entité Concédante met à la disposition de l'Entité Licenciée des Titres de Musique Premium et des Titres de Musique Libre de Droit pour être intégrés et synchronisés avec les Vidéos. L'Entité Licenciée devra faire le nécessaire auprès des auteurs et ayants-droits pour obtenir le droit d'utiliser et de diffuser dans ses Vidéos des sons ou des musiques autres que des Titres de Musique Premium et des Titres de Musique Libre de Droit.

Pendant une durée d'un (1) an à compter de leur date d'achat, les Titres de Musique Premium pourront être synchronisés par l'Entité Licenciée avec des Vidéos réalisées via l'Application EasyMovie, plusieurs fois et dans le monde entier. Une fois synchronisés avec des Vidéos, les Titres de Musique Premium pourront être diffusés par l'Entité Licenciée avec ces Vidéos, pour la durée de protection légale consacrée par le droit d'auteur, pour des utilisations institutionnelles en interne et en externe pour tous médias (à l'exclusion de la télévision et de la radio), pour le monde entier et sans qu'aucune rémunération additionnelle ne soit due par l'Entité Licenciée.

### **Article 3. Fourniture de Services**

Lorsque cela est prévu dans les Conditions Additionnelles, l'Entité Licenciée pourra bénéficier de Services de montage de Vidéos ou de Services d'« Autorisation droit à l'image ».

### **Article 4. Garanties**

#### **4.1 Garantie de l'Entité Licenciée**

L'Entité Licenciée garantit qu'elle dispose de l'ensemble des droits sur les Contenus nécessaires pour créer les montages, utiliser les Contenus et diffuser les Vidéos. En particulier, l'Entité Licenciée garantit que les Contenus et les Vidéos :

- ne portent pas atteinte aux droits des tiers, et en particulier ne portent pas atteinte à leur vie privée ou à l'un quelconque de leurs droits de la personnalité ;
- n'ont pas de caractère diffamatoire ou injurieux, outrancier, mensonger ou calomnieux au préjudice d'un tiers quelconque ;
- ne constituent pas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de parasitisme ;
- n'incitent pas à commettre une quelconque infraction pénale ;
- ne contiennent pas de virus, vers, chevaux de Troie ou tout dossier, programme informatique de nature à interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités de l'Application EasyMovie ;
- ne sont pas contraires à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs, et ne sont notamment pas

susceptibles d'engendrer de poursuites et/ou de sanctions pénales ou administratives ;

- sont conformes aux dispositions légales applicables.

L'Entité Licenciée garantit l'Entité Concédante contre toute demande, action ou réclamation de tiers (en ce compris des salariés du Client ou de EasyMovie) du fait de l'utilisation de Contenus contraires au présent article dans une Vidéo. En outre, l'Entité Licenciée est informée de ce que certains Contenus dont il est considéré qu'ils sont susceptibles de porter atteinte aux dispositions du présent article pourront être supprimés ou refusés de l'Application EasyMovie.

#### **4.2 Garantie de l'Entité Concédante**

A l'exception des garanties expressément mentionnées dans le Contrat, tous les Services sont fournis « en l'état ». L'Entité Concédante ne consent aucune autre garantie, qu'elle soit expresse ou tacite, légale ou autre, et en particulier l'Entité Concédante ne consent aucune garantie implicite de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier, de capacité des Services à répondre à des besoins particuliers, et toutes autres garanties s'inférant de rapports d'affaires ou de pratiques commerciales. A l'exception des garanties expressément mentionnées dans le Contrat, l'Entité Concédante ne consent aucune garantie que les Services ou les résultats obtenus par leur utilisation, seront conformes aux attentes de l'Entité Licenciée, fonctionneront sans interruption, atteindront un résultat attendu, seront compatibles ou fonctionneront avec des logiciels, systèmes ou autres services ou seront sécurisés, exacts, complets, sans codes nuisibles ou sans erreur.

Enfin, l'Entité Licenciée est informée et accepte que l'Entité Concédante ne concède aucune garantie quant aux résultats obtenus à partir des Contenus de l'Entité Licenciée, et notamment quant à la qualité, la visibilité ou encore la pertinence des Contenus, qu'ils soient incorporés ou non dans une Vidéo, et notamment pour les Services de réalisation et de montage de Vidéos.